



Luttes des femmes pour la justice

Une table ronde pour contrer la violence sexuelle dans les conflits armés

Février 2009

 **Inter Pares**

WORKING FOR CHANGE...AMONG EQUALS
OEUVRER POUR LE CHANGEMENT...ENTRE ÉGAUX

Inter Pares est une organisation internationale canadienne de justice sociale, qui appuie la coopération internationale et la transformation sociale au Canada et à travers le monde. Dans plus de vingt pays, Inter Pares collabore avec des groupes populaires et des organisations de la société civile, et appuie leur travail d'organisation et de plaidoyer pour défendre les droits des femmes, la paix, la démocratie et des moyens de subsistance durables. Par la recherche, la documentation, l'éducation, la mise sur pied de coalitions, le plaidoyer sur les politiques et les échanges, Inter Pares favorise l'engagement du public et l'action sociale sur les causes et les effets de l'incapacitation, l'exclusion et l'aliénation des groupes marginalisés – notamment les femmes – partout dans le monde en vue d'y apporter des solutions.

Inter Pares est une organisation féministe. Cela s'exprime dans notre structure interne non hiérarchique, notre approche méthodologique et nos rapports avec d'autres. Pour favoriser l'essor de la société civile partout dans le monde, Inter Pares juge essentiel d'offrir des programmes visant à renforcer le savoir, l'action et la réciprocité.

Luttes des femmes pour la justice

Une table ronde pour contrer la violence sexuelle dans les conflits armés

Table des matières

2	1. Introduction
	1.1 Le processus de table ronde – Un ordre du jour ouvert
	1.2 Résumé des éléments clés
3	2. Cadre d'analyse
	2.1 Féminisme et patriarcat : les deux bouts de la lorgnette
	2.2 Un continuum de violence
7	3. La violence sexuelle en tant qu'arme de guerre
	3.1 Briser le silence : travailler avec les survivantes
	3.2 Réclamer justice
	3.3 Programmes intégrés : notre travail avec les survivantes
17	4. Le rôle de la recherche
19	5. Orientations futures pour la pratique
21	6. Conclusion
22	Annexe 1: Participantes à la table ronde

1. Introduction

Depuis des années, au Canada et à travers le monde, Inter Pares travaille à l'avancement des connaissances et à la création de liens sur le rôle des femmes dans les situations d'avant et d'après-conflit, l'édification de la paix et les processus de vérité, justice et réparation. On sait que les femmes jouent un rôle capital pour contester l'impunité en cas de violations des droits de leur famille et de leur communauté – c'est un élément central des programmes de paix. L'expérience d'Inter Pares nous a cependant appris que les femmes parlent rarement de la violence qu'elles ont elles-mêmes subie, surtout quand il s'agit de violence sexuelle. Inter Pares et nos homologues d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine collaborons étroitement à la défense et à la protection des droits des femmes ainsi victimisées, ainsi que de leur droit à la justice et à la réparation.

Grâce à cette confiance et cette solidarité, Inter Pares peut jouer un rôle rassembleur : réunir personnes et organisations autour de priorités communes; trouver des moyens de collaboration efficaces; faire de la recherche, documenter et diffuser diverses démarches de transformation sociale; élaborer des options stratégiques à partir d'un vaste éventail d'expériences; et favoriser le maintien de rapports durables entre les diverses organisations avec lesquelles nous collaborons.

C'est dans cet esprit qu'Inter Pares a organisé *Luttes des femmes pour la justice – Une table ronde pour contrer la violence sexuelle dans les conflits armés*, réunissant plus de 20 participantes d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et du Canada. Tenue en septembre 2007, cette table ronde d'un jour et demi a permis de mieux connaître et mieux saisir l'enjeu de la violence sexuelle dans les conflits armés, à partir de l'ensemble des analyses et expériences contextuelles de nos homologues.¹

1.1 Le processus de table ronde – Un ordre du jour ouvert

Inter Pares a organisé la table ronde pour offrir à des militantes qui en ont rarement l'occasion la possibilité de consolider le savoir et l'action par la réflexion, et faire progresser l'analyse et les stratégies féministes en rapport avec la violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits armés. Toutes les participantes à la table ronde avaient de l'expérience dans le domaine. Même si elles avaient

des liens avec des réseaux nationaux, groupes locaux ou consortiums ayant des affiliations internationales, les participantes ne représentaient qu'elles-mêmes et elles ont pris part au processus à titre personnel, comme militantes de pays en guerre ou aux prises avec les répercussions d'une guerre. Elles venaient du Guatemala, de la Colombie, du Pérou, du Burundi, du Soudan et de la Birmanie (on trouve leur biographie à l'annexe I). Huit membres de l'équipe d'Inter Pares ont aussi participé à la table ronde à titre d'animatrices, documentalistes et participantes.

La table ronde a été un espace pour partager des expériences, explorer des stratégies, créer de nouvelles connaissances et déterminer des secteurs de collaboration future dans un cadre axé sur le soutien mutuel. Ensemble, nous avons exploré les tensions, les dilemmes et les contradictions dans notre travail sur la violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits armés, ainsi que les difficultés et les occasions à saisir aux plans politique et institutionnel.

La table ronde s'est structurée autour d'un ordre du jour ouvert. Inter Pares a souvent animé des rencontres selon cette méthodologie. Ancrée dans l'analyse et la pratique féministes, elle remet en question l'imposition d'un ordre du jour par des tiers et permet aux participantes d'influer sur l'orientation des discussions et des actions futures. Chacune peut aborder le sujet en fonction de son travail et du contexte de sa lutte, partager ses préoccupations et ses dilemmes particuliers. Au fur et à mesure qu'ils émergent, les thèmes et les enjeux sont documentés et structurés dans un ordre du jour établi collectivement qui sert de base à la discussion.

1.2 Résumé des éléments clés

Ce rapport souligne les enjeux et les réflexions soulevés au cours de la table ronde. C'est un résumé plutôt qu'un document consensuel; on y trouve donc des failles et des contradictions. Il présente des généralisations qui témoignent du contexte de la vie quotidienne de chacune des participantes, ainsi que des exemples spécifiques.

Voici les thèmes généraux abordés lors de la table ronde :

- Situation de la violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits armés et de ses causes sur un continuum de violence contre les femmes;

¹ Inter Pares tient à remercier le Centre de recherches pour le développement international pour son soutien financier ayant permis l'organisation de la table ronde.

- Stratégies et méthodologies de travail auprès des survivantes de violence sexuelle;
- Stratégies en vue d'aider les survivantes de violence sexuelle à réclamer – et obtenir – justice.

Ce document a pour but de partager la réflexion et la poursuivre dans une perspective d'action.

2. Cadre d'analyse

2.1 Féminisme et patriarcat : les deux bouts de la lorgnette

Si nous ne traitons pas du patriarcat, cause profonde de cette violence, comment pourrions-nous traiter de la violence étatique?

– Nang Lao Liang Won, Birmanie

Le comité de direction du consortium [Actoras de Cambio] se sert du féminisme comme d'une base théorique très utile pour faire avancer le travail... en même temps, nous participons aux luttes du mouvement des femmes au Guatemala en vue de transformer la condition sociale des femmes.

– Luz Méndez, Guatemala

Si nous utilisons le terme système patriarcal, l'enjeu serait beaucoup plus clair.

– Maria Ysabel Cedano, Pérou

La discussion commence par une provocation : pourquoi parler de la violence sexuelle dans les conflits armés? En quoi cette violation particulière des droits de la personne peut-elle servir de concept rassembleur? Est-ce un concept rassembleur? La violence faite aux femmes, y compris la violence sexuelle, existait avant le début des guerres ou des conflits et elle ne disparaîtra pas après la signature des accords de paix qui marque la transition vers l'après-conflit. La violence sexuelle ne survient pas seulement pendant les conflits armés. Une participante suggère même qu'elle est encore plus dangereuse quand elle n'est pas liée à un conflit armé, puisqu'elle est alors invisible et tabou.

Les femmes subissent plusieurs formes de violence et, dans la discussion, il était important de situer la violence

sexuelle dans le cadre plus large de la violence faite aux femmes. Se limiter à la violence sexuelle risque de chosifier et d'occulter les mille façons dont les femmes sont touchées par le conflit.

Dans un document remis aux participantes en vue de la discussion, *Sexuality, Violence Against Women, and Human Rights: Women Make Demands and Ladies get Protection*, Alice Miller explique que l'on considère souvent les femmes comme une catégorie particulière de victimes, soumises et violentées, sans pouvoir ni moyens.

On s'est mis à considérer l'offense sexuelle comme une injustice à part, la pire chose qui puisse arriver à une femme. Cela devrait nous inciter à voir les similitudes – et les différences – troublantes entre celle-ci et une autre position contre laquelle nous nous battons, à savoir que l'attribut le plus précieux d'une femme, c'est sa chasteté. (Miller, 2004, p. 19)²

« Le cadre étroit de l'offense sexuelle... tend à présenter les femmes strictement comme des corps souffrants que la loi et l'État doivent protéger, plutôt que des personnes dotées de corps et d'esprits, avides de protection, mais aussi de participation et d'égalité » (Miller, 2004, p. 27). On occulte souvent le contexte politique et la victimisation éclipse le plus vaste mouvement politique pour les droits des femmes.

Ainsi que nous l'avons discuté en table ronde, réduire l'enjeu à un cadre aussi étroit peut favoriser les interventions visant à protéger les femmes plutôt qu'à les doter des moyens d'exercer leurs droits. Se concentrer sur la violence sexuelle dans les conflits armés – tant sur le plan conceptuel que pratique – doit être une décision consciente, prise par des personnes informées des dynamiques du pouvoir et de ce que cela peut occulter. Nous devons aussi déceler les autres types de violence imposés aux femmes en temps de guerre et les autres façons dont elles sont touchées.

La violence sexuelle dans les conflits armés est utilisée de façon stratégique comme arme de guerre. C'est aussi l'expression haineuse d'un mal plus profond : une société patriarcale où la violence est un outil de contrôle et de pouvoir sur les femmes. Dans la suite des discussions et analyses, nous avons relevé le défi de dépasser les limites du conflit armé et d'aller au-delà de la violence sexuelle faite aux femmes.

² Miller, A. (2004). Sexuality, violence against women and human rights: Women make demands and ladies get protection. *Health and Human Rights*, Vol 17(2), p. 17-47.

Guatemala



- pays très montagneux d'une superficie de 108 890 km²
- acquis son indépendance de l'Espagne en 1821
- l'un des deux seuls pays des Amériques dont la population est majoritairement autochtone (avec la Bolivie)
- même si l'espagnol est la langue officielle, on y parle 21 langues mayas et plusieurs autres langues autochtones

Pendant les 40 ans de guerre civile au Guatemala, plus de 200 000 personnes ont été tuées ou sont *disparues* – des autochtones en majorité. Il y a eu jusqu'à deux millions de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du territoire – le tiers de la population à l'époque.

Entre 2003 et 2005, plus de 600 femmes ont été assassinées dans la ville de Guatemala. Le caractère particulièrement brutal des meurtres (les femmes ont été violées, torturées et mutilées de façon similaire aux exécutions extrajudiciaires en temps de guerre) et les menaces de mort reçues par les organisations de femmes qui tentent d'élucider ces crimes font redouter l'implication d'organisations paramilitaires liées aux structures étatiques.

L'analyse féministe part de l'expérience des femmes – ici, leur expérience de la violence sexuelle dans les conflits armés – pour la situer dans un contexte social plus vaste. Le féminisme est une conception du monde qui reconnaît l'inégalité des rapports de pouvoir en fonction du sexe, de la race, de la classe sociale et d'autres catégorisations. L'analyse féministe clarifie ces inégalités, les nomme, puis les conteste. À la table ronde, nous avons utilisé notre analyse féministe pour étudier le pouvoir et la façon dont il est utilisé dans la société, et situer la violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits armés sur un continuum de violence faite aux femmes. Plusieurs participantes estiment que l'analyse féministe leur permet de mieux saisir le contexte dans lequel s'inscrit leur travail. Tout au long de la table ronde, un concept rassembleur capital a été que le patriarcat – à savoir, la domination organisée des femmes par les hommes et l'exercice du pouvoir d'une minorité sur une majorité marginalisée – est la cause profonde non seulement de la violence sexuelle dans les conflits armés, mais aussi de toutes les formes de violence faites aux femmes.

Le viol et la violence sexuelle visent à prendre le pouvoir ou l'affirmer. L'affirmation du pouvoir patriarcal compte toutefois bien d'autres manifestations liées au sexe et à la sexualité. Comment la sexualité est-elle dépeinte et perçue, et quel est le lien entre sexualité et violence sexuelle? Quel est le lien entre sexualité, patriarcat et pouvoir?

Selon l'expérience des participantes, la sexualité fait l'objet d'une dichotomie dans la plupart des pays et des cultures, et elle obéit à des règles sociales : pour les garçons

**On dit à l'esprit de rester chaste
alors que le corps est sexualisé. Le tabou qui
entoure toute discussion sur la sexualité facilite
les actes de violence sexuelle et condamne
celles qui les dénoncent publiquement.**

et les hommes, elle est domination; pour les femmes et les filles, soumission. Enfants et adolescents sont élevés avec ces messages sexuels polarisés, tant dans la culture populaire que dans la tradition. Les filles doivent être sexuellement attirantes et, paradoxalement, signaler à la fois leur disponibilité sexuelle et leur chasteté. Quant aux garçons, ils se font dire – directement ou non – que le corps féminin est un champ de bataille à conquérir par la masculinité. Malgré certaines nuances, le machisme

latino-américain suppose que les femmes sont d'abord et avant tout des objets sexuels au service des désirs sexuels des hommes; que les femmes sont faibles et stupides; et que la femme ne peut être que Vierge ou putain. On banalise la violence sexuelle en disant que la fille l'a bien cherchée par sa mise ou sa conduite provocantes et qu'après tout, « il faut bien que jeunesse se passe ».

Par ailleurs, il est tabou pour les femmes de parler de sexe parce que c'est un acte censément honteux. Les filles sont sexualisées dès l'enfance, mais elles n'ont pas le droit de parler du sexe. Cela peut créer beaucoup de confusion, déconnecter le corps de l'esprit. On dit à l'esprit de rester chaste alors que le corps est sexualisé.

Le tabou qui entoure toute discussion sur la sexualité facilite les actes de violence sexuelle et condamne celles qui les dénoncent publiquement.

Le Soudan en fournit un bon exemple. Quand une poignée de leaders politiques ont commencé à parler de la mutilation génitale des femmes, on les a traités d'écervelés n'ayant rien de mieux à faire que de parler des organes sexuels féminins. On ne mentionne jamais l'omniprésence de la violence sexuelle dans la guerre qui dure depuis 50 ans entre le Nord et le Sud du pays – elle reste invisible et secrète.

Au Darfour, où la violence sexuelle est omniprésente et systématique, on a d'abord nié totalement le problème, même dans les milieux soudanais progressistes. Si quelqu'un soulevait la question, tous s'empressaient de dire que la violence sexuelle n'existait pas et que si jamais il y en avait, c'était un problème secondaire – des hommes se font tuer, ce n'est pas le moment de parler des femmes qui se font violer! Quand il est devenu impossible de nier plus longtemps la gravité du problème, l'État a déclaré que ce n'était pas des viols, mais plutôt une manifestation sexuelle inhérente à la culture traditionnelle du Darfour – la liberté sexuelle étant prétendument plus grande au Darfour et la promiscuité sexuelle des femmes faisant partie des mœurs. La violence sexuelle devient invisible quand la sexualité est tabou et que la violence est admise sous prétexte de normalité ou d'expression culturelle. Un juge soudanais a même affirmé que les femmes doivent s'attendre à se faire violer : c'est pour cela qu'elles ont été créées!

2.2 Un continuum de violence

La violence sexuelle est-elle structurellement inhérente aux rapports entre les sexes ou est-elle une conséquence de la guerre?

– Asha El-Karib, Soudan

La violence familiale et d'autres formes d'agression sexuelle... servent de mécanismes de contrôle du corps des femmes et de leur sexualité, ce qui affecte le développement de leur subjectivité, leurs désirs et leur autonomie.

– Maria Ysabel Cedano, Pérou

La violence sexuelle est-elle structurellement inhérente aux rapports entre les sexes ou est-elle une conséquence de la guerre?

Asha El-Karib, Soudan

En réalité, qu'est-ce qui est le plus dangereux? La violence sexuelle dans les conflits armés, qui peut donner lieu à une compensation ou une réparation?

Où la violence sexuelle dans la famille, où il faut faire semblant qu'il ne s'est jamais rien passé et continuer d'élever les enfants?

– Asha El-Karib, Soudan

Sanctionner le passé, c'est appuyer la violence sexuelle du présent.

– Luz Méndez, Guatemala

Nous éduquons les gens sur le sens de la violence sexuelle dans les conflits armés en tant que violation sérieuse des droits de la personne, nous expliquons les causes structurelles de la violence faite aux femmes et nous montrons qu'elle existe toujours. Nous voulons mettre fin à la stigmatisation qui touche les femmes victimes de violence sexuelle dans leur propre communauté. Nous voulons aussi influencer le mouvement des femmes afin d'intégrer aux demandes et au discours collectif le lien qui existe entre la violence sexuelle et toutes les formes de violence faites aux femmes : violence familiale, violence sexuelle en temps de guerre et meurtres quotidiens des femmes.

– Luz Méndez, Guatemala

Toutes conviennent d'emblée que la violence sexuelle n'est pas seulement une caractéristique des conflits armés. Même si le conflit l'exacerbe, c'est un phénomène plus vaste, qui existait avant le début du conflit et persistera une fois signés les accords de paix et les conventions.

Birmanie



- une superficie de 675 000 km²
- la plupart des observateurs estiment la population multiethnique et multilingue à quelque 50 millions de personnes
- pays dirigé par une série de dictatures militaires depuis 1962

En 1989, la Birmanie a été rebaptisée *Myanmar* par le régime militaire en place. Le mouvement pour la démocratie, le Canada, les États-Unis, l'Union européenne et plusieurs grands médias utilisent cependant toujours le terme *Birmanie* en guise de protestation symbolique contre le régime militaire.

La junte birmane a tenu des élections en 1990, croyant sans doute les remporter, mais la Ligue nationale pour la démocratie lui a infligé une défaite cinglante. La chef du parti élu et future lauréate du prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, a été aussitôt assignée à résidence. Elle a été tenue prisonnière chez elle pendant près de 12 des 17 dernières années.

Il y a habituellement un à deux milliers de prisonniers politiques en Birmanie, dont une quarantaine de députés élus.

Les violations systématiques des droits de la personne perpétrées par le régime en Birmanie ont causé des déplacements massifs. Il y a environ 600 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés fuient chaque jour la Birmanie en direction des pays voisins – Bangladesh, Inde, Chine, Thaïlande et Malaisie.

En 2002, la Fondation shan pour les droits de la personne et le Réseau d'action des femmes shan ont lancé un rapport, *License to Rape*, qui documente l'utilisation systématique de la violence sexuelle contre les femmes par le régime militaire dans l'État shan. Par la suite, nombre d'autres organisations ont produit des rapports sur l'utilisation du viol comme arme de guerre partout dans le pays.

Son omniprésence et sa permanence démontrent qu'elle est un symptôme intrinsèque du système patriarcal.

Qu'est-ce qui donne à l'agresseur la légitimité, le pouvoir ou le prétexte d'utiliser la violence sexuelle comme arme de guerre? Ce qui arrive dans la sphère publique est-il dissocié de ce qui arrive dans la sphère privée?

Il est difficile d'aborder la violence sexuelle en tant que l'une des violences infligées aux femmes dans leur foyer par un conjoint, un père, un frère ou un oncle. Ainsi, le viol entre un mari et sa femme n'est souvent pas admis,

ou pas rapporté. Où et quand la violence sexuelle est un moyen d'affirmer sa virilité et sa domination au foyer et dans la communauté en temps de paix, elle devient facilement une tactique pour affirmer sa domination sur l'ennemi lors d'un conflit. La légitimation d'un acte privé confère de la légitimité aux actes commis en temps de guerre; il faut donc problématiser la distinction entre les formes *privées* et *publiques* de la violence. Quand elle se tapit dans les foyers et les communautés, la violence sexuelle voyage jusqu'au théâtre de la guerre.

Ce continuum de violence a incité plusieurs militantes intéressées à la violence sexuelle dans les conflits armés à examiner de plus près la violence dans la sphère privée. Révéler publiquement ce qui a été fait en privé tisse un lien solide et direct entre les deux sphères. Les participantes étaient toutes d'accord que la violence sexuelle peut exister dans les conflits armés parce qu'elle est déjà largement admise dans la société. Par conséquent, dans notre analyse féministe de la question, nous n'avons fait aucune distinction conceptuelle entre le public et le privé. On peut faire cette distinction de façon tactique et consciente seulement si cela permet de déconstruire la question pour l'aborder stratégiquement. Par exemple, il peut y avoir un intérêt stratégique à aborder la question spécifique de la violence sexuelle dans les conflits armés ou dans la famille dans le cadre d'une campagne ou d'une cause juridique.

Dans les sociétés marquées par la fin des conflits, les structures patriarcales du pouvoir restent souvent inchangées, comme d'autres structures du pouvoir en place avant et pendant le conflit. La voix et l'expérience des femmes sont rarement intégrées aux négociations de paix. Des militaires ou membres d'autres groupes armés à qui on a enseigné puis ordonné de commettre des crimes de violence sexuelle appartiennent maintenant à la police ou au gouvernement. Ils se joignent à des gangs. Ils font partie de l'élite. Ils retournent dans leur famille. L'ordre qui sous-tend la société n'est pas contesté et la violence sexuelle reste enchâssée dans la société vivant des situations d'après-conflit.

Il est en quelque sorte plus facile de nommer et d'affronter la violence commandée par l'État, une forme de violence beaucoup plus visible, parce qu'il est socialement et politiquement acceptable de dénoncer l'État en tant qu'ennemi. Pour traiter de la violence exercée par des proches dans la famille et la communauté, l'absence de conflit ne suffit pas. Il faut modifier fondamentalement les structures sociétales du pouvoir, démanteler le patriarcat – un projet beaucoup plus vaste et plus lourd de conséquences.

3. La violence sexuelle en tant qu'arme de guerre

La violence sexuelle faite aux femmes en zone de conflit est généralisée et systématique, commise par des officiers et des soldats... les femmes sont le plus durement touchées par ces attaques systématiques, doublement opprimées du fait de leur appartenance ethnique et de leur genre.

– Zipporah Sein, Birmanie

Est-ce le conflit qui exacerbe le système patriarcal, ou l'inverse?

– Fahima Hashim, Soudan

Malgré les différences de contexte, la violence sexuelle dans les conflits armés comporte plusieurs caractéristiques communes :

- servir des fins politiques;
- utiliser et renforcer les rôles, les dynamiques de pouvoir et les stéréotypes sexuels;
- banaliser la violence sexuelle faite aux femmes.

La brutalité de la violence sexuelle est exacerbée en temps de guerre et de conflit armé. Souvent liée à d'autres

formes de torture, mutilations physiques et massacres, elle alourdit le fardeau de femmes et de communautés déjà fragilisées. La violence sexuelle dans les conflits armés empêche

La légitimation d'un acte privé confère de la légitimité aux actes commis en temps de guerre; il faut donc problématiser la distinction entre les formes *privées* et *publiques* de la violence. Quand elle se tapit dans les foyers et les communautés, la violence sexuelle voyage jusqu'au théâtre de la guerre.

aussi les femmes qui ont fui de retourner chez elles, ce qui les prive de leurs moyens de subsistance et les exclut de la succession et des terres qui leur reviennent de droit. Cela sert des fins politiques : c'est un moyen de se venger, d'humilier les communautés, et cela devient donc un instrument explicite de domination politique et d'expression du pouvoir social.

La violence sexuelle en tant qu'arme de guerre cible la faction opposée, ou la population civile de la zone de conflit, en faisant du mal aux femmes associées à cette faction dans l'esprit des agresseurs. Des deux côtés, ces femmes sont souvent perçues comme la propriété des hommes et les agresseurs considèrent donc le corps des femmes comme un butin de guerre, un bien à abîmer et

Burundi



- population totale de 7 millions, dont 52 % de femmes
- acquis son indépendance de la Belgique en 1962
- est situé dans la région des Grands Lacs africains
- les deux langues officielles sont le kirundi et le français

À partir de 1993, le Burundi a vécu une décennie de guerre civile et de crises politiques qui s'est terminée en 2005 après des négociations entre diverses factions politiques. Une fois signés les accords de paix, le Burundi a tenu en 2005 des élections démocratiques qui ont permis d'élire les dirigeants actuels.

Les violences commises contre les femmes durant le conflit sont essentiellement des viols et d'autres violences sexuelles, des massacres et des pillages mais également de l'enrôlement forcé et d'autres souffrances consécutives à la crise comme le déplacement et des difficultés énormes qu'ont les femmes à recouvrer leur droit après le conflit.

Plus de 200 000 personnes ont été tuées pendant la guerre et plus de 25 % de la population a dû s'exiler à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

un territoire à occuper. L'ethnie et la classe sociale sont aussi des éléments de la violence sexuelle dans les conflits. On peut cibler les femmes parce qu'elles sont désarmées et vulnérables, mais aussi parce qu'elles sont pauvres et qu'elles appartiennent à une ethnie particulière, souvent différente de celle de l'assaillant. Plusieurs sont issues de groupes exclus et marginalisés, souvent autochtones et de milieu rural. La violence sexuelle joue un rôle clé dans l'application des politiques génocidaires, comme on l'a vu au Guatemala.

La militarisation de l'État exacerbe la violence sexuelle. Quand il y a concentration de l'armée et des pouvoirs connexes, on constate à tout coup une augmentation des agressions sexuelles contre les femmes. La militarisation est l'une des manifestations les plus explicites du patriarcat, alors que l'État utilise les soldats comme véhicules du contrôle et de la domination. D'autres acteurs armés jouent aussi un rôle explicite et recourent souvent aux mêmes tactiques.

La violence sexuelle dans les conflits armés n'est pas un phénomène sporadique et aléatoire imputable à quelques brutes – soldats ou membres d'autres groupes armés. Les soldats exercent un contrôle par leur seule présence, mais surtout par l'application de politiques sanctionnées par l'État qui prônent la violence sexuelle comme moyen

de subjuguer l'ennemi. Les militaires reçoivent même une formation à ce sujet – comme les membres d'autres groupes armés. Le viol ou l'agression sexuelle des ennemies sont des tactiques de guerre à caractère stratégique, et la violence sexuelle dans les conflits armés est donc un phénomène systématique et ordonné.

Compte tenu du rôle de l'État dans la protection et la défense des droits de l'ensemble des citoyens, son recours à la violence sexuelle est un abus de pouvoir particulièrement grave, d'un caractère distinct par rapport à la violence sexuelle perpétrée par d'autres groupes armés.

Quand l'État est impliqué dans de telles violations des droits de la personne, la violence sexuelle acquiert un caractère particulier. Le viol est imprégné de haine et de soif de vengeance; il vise à profaner l'ennemi et l'achever. Cela confère une légitimité accrue aux agresseurs sexuels, parce que l'État – premier défenseur de la primauté du droit – participe clairement à un abus de pouvoir. Compte tenu du rôle de l'État dans la protection et la défense des droits de l'ensemble des citoyens, son recours à la violence sexuelle est un abus de pouvoir particulièrement grave, d'un caractère distinct par rapport à la violence

sexuelle perpétrée par d'autres groupes armés. Malgré la responsabilité centrale de l'État en tant qu'agresseur, il reste que les ordres et les politiques sont émis par des dirigeants en chair et en os, et ceux-ci doivent assumer à titre personnel les conséquences de leurs commandements.

De plus, des acteurs privés ou étatiques manipulent les stéréotypes sexuels à des fins politiques et militaires. Pendant le conflit au Pérou, le gouvernement a distribué des tracts où figurait d'un côté la légende *Voulez-vous ceci?* sous la photo d'une *guérillera*. Au verso, on voyait une femme en bikini avec la légende *Ou plutôt cela?* On disait aux hommes que les femmes sont à leur disposition en temps de paix, pour les inciter à participer à la contre-insurrection violente en misant sur leur crainte de voir les femmes prendre les armes, et pour renforcer l'idée des femmes en tant qu'objets sexuels.

3.1 Briser le silence : travailler avec les survivantes

Un autre dilemme est la négation du problème par la communauté – par les femmes qui, ayant besoin de nier la violence qu'elles ont vécue, finissent par nier la violence sexuelle en général; et par les hommes, qui ont l'impression que leur masculinité est remise en question quand on parle de violence sexuelle.

– Maria Ysabel Cedano, Pérou

L'une des difficultés, c'est le silence et la honte de la victime et de son réseau, qui empêchent de punir les coupables et d'arrêter le mal.

– Sophie Havyarimana, Burundi

La violence sexuelle est encore un secret honteux que les femmes n'osent pas dénoncer – dans les communautés, les traditions ont la vie dure... c'est dur aussi de parler, parce que c'est traumatisant et que les femmes ne veulent pas revivre leur souffrance. On a du mal à trouver des cas à documenter. C'est dur pour la personne qui écoute le récit de ce genre de souffrances...

– Zipporah Sein, Birmanie

Il est rare que les femmes reconnaissent publiquement la violence commise à leur endroit. Il est difficile et parfois dangereux d'être étiquetée comme victime de violence

sexuelle. Elles sont marquées du stigmate social associé aux survivantes et blâmées de ce qui leur est arrivé. Elles risquent de subir les représailles des agresseurs. Le fait de parler de ce qu'elles ont vécu rouvre de terribles blessures sans garantie de guérison ou d'obtenir justice. Les femmes s'inquiètent de la réaction de la famille ou la communauté. Compte tenu des obstacles – la peur, la honte et l'anxiété – il est incroyable que des femmes décident à grand risque pour elles-mêmes de dénoncer cette violence. S'il faut soutenir les femmes qui brisent le silence, il faut aussi mieux saisir collectivement le silence des femmes – la façon dont la peur et la violence peuvent

l'emporter, la façon dont les femmes perçoivent leur propre silence et les manifestations de ce silence.

Briser le silence qui entoure la violence sexuelle ne doit pas se faire au prix de la dignité des survivantes. Il faut respecter profondément le caractère tout à fait unique de l'expérience de chacune et son désir de confidentialité. Les femmes doivent avoir le choix de garder le silence. Des militantes posent la question : écoutons-nous vraiment ce que nous dit ce silence? Est-ce que notre réaction et l'accent sur la confidentialité amplifient la honte liée à la violence sexuelle, ou cela soutient-il vraiment la survivante?

Quand une survivante décide de parler, pour raconter son histoire ou aller devant les tribunaux, elle doit avoir confiance en celles qui la soutiennent. Elle a besoin de garanties sur le plan de la sécurité et du soutien psychosocial, et parfois aussi sur le plan de la confidentialité. Pour autonomiser les survivantes d'agression sexuelle, les organisations de femmes et les groupes qui défendent la justice sociale ou les droits de la personne doivent d'abord entamer un processus en vue d'établir la confiance. Pour la Ligue des femmes de Birmanie, ce processus prend la forme d'échanges qui permettent aux femmes de se réunir et discuter de leurs préoccupations. Elles ne subissent aucune pression pour parler de leur expérience personnelle ou de la violence sexuelle. On leur offre un espace de réflexion sur leurs préoccupations personnelles et celles des femmes en général. Et quand on parle de la violence, aucune pression n'est faite pour les inciter à agir, sur le plan juridique ou autrement. Les organisatrices doivent être patientes, empathiques et croire au processus plutôt qu'au résultat. Des pratiques similaires sont

Colombie



- superficie de 1 138 910 km²
- population totale de plus de 44 millions de personnes, dont 2 % sont autochtones et 20 %, afro-colombiennes
- les autochtones forment 2 % de la population, mais 12 % des personnes déplacées en Colombie
- les femmes et les enfants forment 66 % des personnes déplacées

Depuis 1985, quelque 3,8 millions de personnes ont dû quitter leur foyer. Ce n'est pas un hasard si les terres dont on les a chassées sont riches en ressources naturelles. Les populations déplacées vivent dans la misère malgré l'intervention de la Cour constitutionnelle qui a ordonné au gouvernement de remplir ses obligations à leur endroit.

Au cours des six premiers mois de 2006, au moins 112 000 personnes se sont ajoutées à la population déplacée en raison de la violence des groupes paramilitaires, de la guérilla et des forces armées.

Entre 2002 et 2006, au moins 1139 femmes ont été victimes d'exécution extrajudiciaire ou d'assassinat politique. En 2005, 38 femmes par jour ont dénoncé avoir été violées. On estime que 95 % des cas de viol ne sont jamais rapportés.

utilisées dans d'autres situations. Une fois la confiance établie entre ces groupes et les survivantes, elle devient sacro-sainte; il ne faut jamais la trahir, ni instrumentaliser le récit des survivantes. C'est le fondement de tout le travail futur qu'il s'agisse de stratégies juridiques, de campagnes de sensibilisation ou autre.

Les survivantes ont parfois des besoins qui ne peuvent être comblés en totalité ou de façon réaliste par l'organisation avec laquelle elles travaillent. Ainsi, la sécurité est un sujet d'inquiétude pour toutes les femmes qui osent parler. C'est à juste titre qu'elles craignent la vengeance ou les représailles de leurs agresseurs qui peuvent occuper un poste d'autorité dans le pays ou la communauté. Les femmes exigent parfois des garanties de sécurité pour parler publiquement ou dénoncer leurs agresseurs. Mais qu'est-ce que ça veut dire, *garantir la sécurité* de quelqu'un? Certes, les organisations de la société civile peuvent prendre des mesures pour éviter que les femmes qui parlent soient harcelées, menacées ou tuées, mais elles n'ont pas les moyens de garantir leur sécurité. Les survivantes doivent le savoir, même si cela les incite à revoir leur décision. Ainsi, les recours en justice peuvent mettre leur vie en danger et il faut parfois y renoncer en raison de la gravité des risques encourus.

Surtout dans les conflits en cours, il est arrivé que l'on documente des cas de recours au viol comme arme de guerre et que les agressions sexuelles se poursuivent après la diffusion de l'information – notamment en Birmanie, au Soudan et en Colombie. Plusieurs participantes à la table ronde ont exprimé leur colère et leur profonde frustration à ce sujet. Documenter l'utilisation du viol en tant qu'arme de guerre a pu servir sur le plan stratégique à attirer l'attention politique sur le problème, mais où sont les femmes dont on a utilisé l'histoire? Sont-elles en sécurité? Les autres femmes de la communauté ou des alentours sont-elles en sécurité?

L'aide psychosociale est un élément essentiel du soutien offert aux survivantes. Qu'elles décident ou non de parler publiquement de leur expérience, une fois que les femmes ont déclaré avoir survécu à une agression sexuelle, une forme quelconque d'appui psychosocial et d'accompagnement est habituellement un élément essentiel à leur bien-être. Cela peut prendre plusieurs formes : processus individuel ou collectif, méthodologies occidentales ou processus de guérison autochtones. Même si plusieurs femmes parlent publiquement sans accompagnement ni aide de type psychosocial ou autre, on ne saurait

sous-estimer l'importance d'un soutien, notamment quand les femmes décident d'entreprendre une action de plus grande envergure qui les force à raconter leur histoire à répétition.

Il faut démasquer et nommer la banalisation de la violence sexuelle, que celle-ci ait pour toile de fond la famille et la communauté ou qu'elle soit considérée comme une partie normale de la guerre ou du conflit.

Collectivement, il est vital pour briser le silence de rendre visible et démontrer que la violence sexuelle est un crime. Il faut pour cela briser le tabou qui entoure les discussions sur le sexe et la sexualité, et situer l'enjeu de la violence sexuelle dans le cadre plus large de la violence faite aux femmes. Il faut démasquer et nommer la banalisation de la violence sexuelle, que celle-ci ait pour toile de fond la famille et la communauté ou qu'elle soit considérée comme une partie *normale* de la guerre ou du conflit. De plus, un respect sans discernement de la culture risque d'occulter les enjeux féministes ou les droits de la personne. L'excès de relativisme culturel peut compromettre la solidarité entre les femmes et banaliser la violence sexuelle en niant son caractère criminel.

Sur le plan collectif, un énorme travail de documentation a permis de dénoncer la violence sexuelle dans les conflits armés, pendant et après les conflits. Tant le processus que les résultats ont contribué à l'autonomisation des femmes. En Birmanie, on a inscrit dans des débats politiques plus larges l'utilisation courante du viol comme arme de guerre, légitimant les voix jusque-là muettes des femmes touchées. Au Pérou, le processus de la Commission de la vérité a amplement parlé du recours à la violence sexuelle pendant le conflit – on a reconnu pour la première fois la douleur et le traumatisme subis par les femmes autochtones de milieu rural.

3.2 Réclamer justice

Notre travail porte vraiment sur une justice sexospécifique – qui répond aux exigences des femmes, sans pour autant les percevoir comme extérieures au système... Nous devons mettre les femmes (expertes juridiques – juges et avocates) au défi de se percevoir comme des femmes dans le système plutôt que seulement dans le système.

– Maria Ysabel Cedano, Pérou

Dans notre travail, nous faisons face au dilemme du pacte de l'impunité qui unit... l'armée... la droite économique et la hiérarchie de l'Église catholique au service du profit et de la tradition.

– Maria Ysabel Cedano, Pérou

L'impunité soulève de grands dilemmes... ceux qui profitent le plus de la loi [Justice et paix] sont les groupes paramilitaires qui négocient avec le gouvernement... les responsables de graves violations des droits de la personne ne seront pas soumis à des enquêtes adéquates, n'auront pas à répondre devant les tribunaux des crimes dont ils sont accusés, encore moins quand il s'agit de crimes jugés... de moindre pertinence et de moindre importance, comme les crimes commis contre des femmes et des enfants.

– Claudia Ramírez, Colombie

Comment rendre les processus des Commissions de la vérité moins énormes et moins monolithiques? Comment infiltrer ces institutions pour les influencer?

– Claudia Paz, Guatemala

Nous travaillons dans un vide juridique de certains instruments comme le Code pénal, qui prévoit des sentences insignifiantes et dont certaines dispositions accordent aux juges une latitude excessive.

– Sophie Havyarimana, Burundi

On reste complètement sourd et aveugle aux besoins particuliers des femmes dans l'application des lois extraordinaires pour juger les membres de groupes armés illégaux ayant commis des crimes contre la population civile pendant le conflit armé qui a frappé le pays.

– Claudia Ramírez, Colombie

La justice est une question centrale pour les survivantes et les militantes qui les appuient. Qu'est-ce qu'un résultat juste en matière de violence sexuelle lors de conflits armés? Qu'en est-il de l'impunité? Pour les survivantes, pour les agresseurs, pour les familles et les communautés touchées? Les femmes sortent de la guerre avec des expériences et des besoins divers, chacune avec sa perception de ce qu'elle veut. Quel système peut englober une telle diversité? Quel éclairage l'analyse féministe apporte-t-elle à notre travail en matière de justice? Quel est le rôle des mesures de réparation? Quel doit être le

Soudan



- plus vaste pays d'Afrique avec une superficie de 2 500 000 km²
- l'anglais et l'arabe sont les langues officielles, mais on y parle plus de 400 autres langues et dialectes
- population de 35 millions, dont une majorité de confession musulmane, avec une partie de la population chrétienne ou animiste
- société multiculturelle formée d'un mélange d'ethnies – arabe, beja, dinka, fur, nubienne et nuer
- plus de 5 millions de personnes déplacées dans le pays, des femmes et des enfants pour la plupart

Après l'imposition de la charia en 1983, les progrès réalisés par le mouvement des femmes soudanaises ont rapidement décliné. Plus de 80 % des Soudanaises ont été victimes de mutilations génitales. Même si 2007 marquait le 100e anniversaire de l'accès à l'éducation primaire pour les filles, le taux d'alphabétisme des femmes n'atteint même pas 40 %.

L'accord de paix global signé au Soudan en 2005 a mis fin au plus long conflit civil jamais vu en Afrique. Cet accord entre le Nord et le Sud du pays portait sur le partage de la richesse et du pouvoir, l'autodétermination du Sud et la transformation démocratique. Il offrait le cadre où inscrire d'autres accords de paix, dont celui du Darfour et du Soudan oriental.

rôle de l'État dans des situations d'après-conflit? À quoi faut-il accorder la priorité? Quels rapports établir avec les femmes qui ne veulent pas faire partie de cette plus large quête de justice – celles qui veulent juste oublier et continuer à vivre dans une paix relative? On croit souvent que la quête de justice se limite aux poursuites juridiques aux paliers local, national ou international, mais elle doit aussi comprendre des dimensions personnelles, comme la guérison ou la réconciliation intérieure. Il faut faire la distinction entre le recours au système judiciaire pour obtenir justice et la notion de justice proprement dite.

Certaines femmes veulent clairement que les agresseurs soient punis. D'autres savent distinguer ce qui est juste de ce qui ne l'est pas, mais elles ignorent leurs droits sur le plan juridique ou écartent l'idée d'un recours en justice une fois informées du processus. Plusieurs ne veulent pas affronter leurs agresseurs; elles veulent seulement avoir l'esprit en paix. Elles font peu de cas des excuses de l'agresseur parce qu'elles doutent de sa sincérité. Aux militantes, elles demandent du soutien, de l'empathie et un espace sûr où être elles-mêmes. La confidentialité est un élément de première importance parce qu'elles sont souvent incapables de parler de l'agression devant leur famille et leur communauté. Elles mettent l'accent sur l'avenir, qui leur permettra de vivre dans la dignité et le respect de leurs droits fondamentaux.

Le concept de justice transitoire a été maintes fois remis en question. Ce terme décrit l'application de la justice dans un État en transition vers la paix à la suite d'un conflit armé, et englobe la réparation des dommages causés par le conflit et l'élaboration d'un plan de paix. En réalité, la plupart des États après-conflit sont plutôt en situation de *moindre conflit armé*, puisqu'y perdurent les conflits liés à la race, au sexe et à la classe sociale. Il serait peut-être plus juste de parler de conflit armé par opposition à *conflit moins armé*. Même en situation d'après-conflit, les femmes sont encore en danger, surtout si elles osent parler. Alors que vaut la justice transitoire pour les femmes? Il faut d'abord cesser les hostilités et créer un espace sécuritaire pour les survivantes avant de pouvoir parler de justice. Si les femmes n'osent pas parler parce que leur vie ou leurs moyens de subsistance sont en danger, on ne servira pas la justice, quelle qu'en soit la définition.

Je remets en question la notion même de justice : que signifie ce mot et comment la justice est-elle définie et redéfinie sans cesse par le contexte dans lequel nous vivons?

– Asha El-Karib, Soudan

Plusieurs participantes à la table ronde ont remis en question les concepts juridiques de la justice. Elles croient que les instruments et les institutions sont biaisés au détriment des femmes – aux paliers local, national et international. Au Soudan, par exemple, il n’y a aucune disposition à l’échelle nationale pour reconnaître le viol ou la violence sexuelle; les femmes qui osent parler peuvent être accusées d’adultère, un crime admis au Soudan en vertu de la charia. Dans un tel contexte, il faudrait une réforme juridique d’une ampleur inouïe pour que les femmes aient accès à la justice. Et dans le cas de la Birmanie, où c’est l’État lui-même qui a commis les crimes, les femmes ayant fui le pays n’ont pas d’État à qui demander des comptes.

Les juges sont habituellement des hommes nommés par l’État. Quand c’est l’État qui est responsable du caractère systématique de la violence sexuelle commise en temps de guerre, c’est l’agresseur qui dicte la façon dont le système judiciaire réagit aux revendications des femmes.

Selon une approche axée sur les droits, comment remettre en question/tenir responsables des gouvernements qui sont les agresseurs d’hier et qu’il faudrait poursuivre aujourd’hui?

– Sophie Havyarimana, Burundi

Une autre question se pose : qui faut-il traduire en justice? Seulement ceux qui ont obéi aux ordres? Ceux qui ont donné les ordres vont-ils s’en sortir en toute impunité? Si notre analyse féministe nous mène à conclure que les structures juridiques sont une autre arène où sévissent les déséquilibres du pouvoir, pourquoi perdre du temps à rafistoler des systèmes juridiques injustes? Quels sont les autres recours qui s’offrent à nous?

Certaines participantes travaillaient auprès de femmes ayant amorcé un processus juridique à la suite d’une dénonciation publique. Ces rares causes très médiatisées font figure de symboles essentiels pour mettre un terme à l’impunité; elles peuvent servir de source d’inspiration pour d’autres femmes n’ayant pas les moyens – ou le désir – de faire la même chose, quelques-unes exprimant

par leur geste le courage et la douleur de toutes. On reconnaît la fonction punitive du système juridique, sa faculté de punir les auteurs d’un crime. Il devrait aussi avoir pour fonction de modifier et transformer les comportements sociaux afin de rendre inacceptable ce qui était acceptable, voire glorifié. Les causes symboliques permettent de modifier avec le temps l’acceptabilité de certains comportements ou leur perception dans la population. Cela peut avoir un effet encore plus important que les résultats obtenus par les survivantes engagées dans le processus. Certaines femmes considèrent ces causes symboliques comme des outils qui peuvent établir des précédents jurisprudentiels, jeter les bases des causes futures et hâter la réforme du régime judiciaire.

Même dans les cas où on peut envisager un recours devant les tribunaux, il y a une foule d’obstacles. Il est toujours difficile, et souvent impossible, de trouver les preuves tangibles de crimes commis des décennies plus tôt. Les personnes qui acceptent de témoigner contre des agresseurs possiblement puissants courent des risques. Les processus juridiques – à tous les paliers – sont lents, chronophages et coûteux. En plus de se défendre devant les tribunaux, les plaignantes sont jetées en pâture à l’opinion publique. On scrute leur histoire, qu’elles doivent raconter encore et encore. À cause de ce risque de *revictimisation*, les recours devant les tribunaux peuvent avoir des effets dévastateurs sur le plan psychosocial. Il est donc vital d’obtenir au préalable un consentement éclairé et d’accompagner la survivante.

Dans l’état actuel des choses, la procédure juridique ne respecte pas ces femmes. Dans bien des cas, elles sont soumises à des interrogatoires encore plus poussés que leurs présumés agresseurs.

– Claudia Ramírez, Colombie

Au niveau national, plusieurs États *après-conflit* ont mis sur pied des Commissions de vérité et réconciliation (CVR). Elles sèment souvent la controverse. On accorde souvent l’amnistie aux personnes citées devant les CVR; même si la vérité éclate au grand jour, les agresseurs s’en sortent en toute impunité et plusieurs estiment que justice n’a pas été rendue. Des participantes posent la question : qu’est-ce qui prime, la paix ou la justice? On reconnaît que c’est une fausse dichotomie. De fait, il ne peut y avoir de paix durable sans justice. Souvent chargées d’un mandat général, les CVR intègrent rarement les besoins particuliers des femmes, une lacune qui caractérise

Pérou



- pays très montagneux de 1 285 220 km²
- population multiethnique de 28 millions
- l'espagnol est la principale langue parlée, même si bon nombre de Péruviens parlent le quechua et d'autres langues autochtones

Au cours des années 1980 et 1990, le Pérou a vécu une guerre civile brutale qui a entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes et fait 70 000 morts. Selon le rapport de la Commission vérité et réconciliation lancé en 2003, la plupart des morts étaient des autochtones.

La Commission de la vérité du Pérou fut la première en Amérique latine à consacrer tout un chapitre à la violence sexospécifique contre les femmes, dont plus de 80 % est imputable aux forces armées du Pérou. Le rapport souligne que le viol en tant qu'arme de guerre a été utilisé de façon systématique et généralisée par la police et l'armée, et que cela constitue un crime contre l'humanité.

aussi la plupart des négociations de paix. Les participantes à la table ronde ont ressenti le besoin d'apprendre l'une de l'autre en vue d'influer sur de futurs processus de CVR en apparence monolithiques et inaccessibles. Comment peut-on infiltrer et influencer les CVR afin de les imprégner de l'analyse et des priorités féministes?

Certaines participantes avaient l'expérience de mécanismes juridiques régionaux et internationaux tels que la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la Cour pénale internationale, même si tous les pays n'ont pas signé le Statut de Rome.³ Les participantes doutaient de l'impact exercé sur le terrain par les processus juridiques internationaux. Compte tenu des obstacles à surmonter – dont la lutte pour faire reconnaître la violence sexuelle dans les conflits armés en tant que crime contre l'humanité, ou le risque de revictimiser les femmes qui doivent témoigner à répétition – d'autres hésitaient devant ces mécanismes, même si elles voulaient mieux comprendre les processus et leurs écueils.

La violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits armés n'est pas seulement un crime; c'est une violation des droits de la personne. Cela peut parfois être un argument plus solide aux niveaux national et international, où ces causes peuvent être présentées comme un abus du pouvoir politique et une violation des droits reconnus à l'échelle internationale. Surtout quand le pays n'a pas de lois à ce sujet, l'arène internationale a le mérite de permettre à quelques femmes d'accéder à la justice pour témoigner devant un auditoire international des expériences vécues par les femmes et des crimes perpétrés à leur endroit. L'arène juridique internationale a aussi aidé des femmes à faire pression sur leur gouvernement afin qu'il intègre certaines normes internationales. L'un des défis à relever est de combler le fossé entre les processus juridiques internationaux et la réalité locale et nationale des femmes.

Pour plusieurs, la réparation joue un rôle crucial. Les compensations permettent aux femmes touchées par la violence sexuelle dans les conflits armés de poursuivre leur vie. Les participantes ont discuté des luttes en vue d'élargir le concept au-delà des compensations monétaires pour englober des mesures de réparation plus globales – excuses publiques, reconnaissance et autres processus de

³ Le Statut de Rome établit les fonctions, la juridiction et la structure de la Cour pénale internationale.

guérison et de compensation. Cela a fait jaillir plusieurs questions. Qui a droit à une compensation? Qui les établit et qui décide de ce qui est suffisant? D'où viennent les fonds et les ressources? Quelle est l'économie politique des compensations? Impliquent-elles l'impunité?

À l'échelle locale, il n'y a pas que les processus juridiques officiels pour traiter de la violence sexuelle. Certaines communautés rendent justice selon un système traditionnel qui respecte la culture et le contexte. Les participantes à la table ronde ont cependant exprimé beaucoup de scepticisme envers la justice traditionnelle. Certaines ont carrément dit que les hommes préfèrent les processus traditionnels parce qu'ils sont essentiellement dominés par les hommes et prévoient de châtier la survivante plutôt que l'agresseur. Les femmes ayant été violées sont parfois jugées comme adultères, ou condamnées à épouser leur agresseur dans le cadre d'un règlement à l'amiable. On considère que les normes et valeurs inhérentes aux systèmes de justice traditionnels reflètent le pouvoir patriarcal traditionnel et entravent l'accès des femmes à la justice.

Il y a une faiblesse dans la primauté du droit quand les institutions ne jouent plus leur rôle de défendre la vie et l'intégrité des femmes pour favoriser plutôt la récurrence chronique de la violence sexuelle. Tout ce climat... nous a forcées depuis quelques mois à modifier les stratégies en vue d'obtenir justice et à reporter la préparation de causes devant les tribunaux. Jusqu'à quel point pouvons-nous réclamer justice sans exposer la vie des femmes... à un danger extrême? C'est présentement un dilemme majeur.

– Luz Méndez, Guatemala

Même s'il est possible de faire des gains, les processus à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale sont truffés d'obstacles et de frustrations. La justice est une notion complexe et les femmes qui ont recours aux tribunaux doivent se préparer à un très long cheminement.

3.3 Programmes intégrés : notre travail avec les survivantes

Il faut penser à la façon de soutenir les femmes violées par l'armée. On ne peut pas seulement leur donner de l'information et s'en aller, il faut les accompagner. Il y a des femmes qui se sont fait violer

dans des camps de réfugiés. Où peuvent-elles aller? D'autres ont été réinstallées pour leur propre sécurité. Où peuvent-elles trouver du soutien? Il n'est pas facile d'atteindre ces femmes-là.

– Zipporah Sein, Birmanie

Nous sommes des réfugiées, exilées depuis des années. Il n'y avait pas beaucoup d'organisations de femmes au début. Il a fallu réagir à la crise et aux besoins des femmes. Nous sommes des victimes, mais nous ne restons pas là à pleurer sur notre sort; nous avons appris à nous organiser, à établir des stratégies, à nous éduquer nous-mêmes et à former de petits groupes.

– Nang Lao Liang Won, Birmanie

Nos méthodologies de travail nous permettent de constater que les femmes renforcent leur capacité de réagir aux difficultés qui surviennent dans leur vie.

– Diana Avila, Pérou

Toutes les participantes à la table ronde sont des militantes féministes d'expérience. Elles connaissent bien les questions relatives à la violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits, en plus d'être liées à des organisations

L'élément clé de ces programmes est de faire passer les survivantes du rôle de victimes à celui d'agentes du changement pour leur donner les moyens de contrôler leur vie et faire la paix avec le passé.

qui s'intéressent à la question. Plusieurs collaborent à des stratégies de programmation intégrée en vue de briser le silence, contester les institutions juridiques et politiques, obtenir justice et autonomiser les survivantes de la violence sexuelle dans un conflit armé. Les programmes touchent la formation et le renforcement des capacités, la documentation et la création de rapports de confiance pour donner aux femmes les moyens de parler quand elles sont prêtes à le faire. Ils peuvent aussi englober l'accompagnement psychosocial, parfois avec l'aide de professionnels dans le domaine; la recherche de compensations ou l'étude des possibilités de réparation sur le plan juridique; les poursuites devant les tribunaux aux niveaux national, régional ou international; ainsi que les campagnes de plaidoyer. Le travail couvre tout

Canada



- deuxième plus grand pays au monde avec une superficie de 9 984 670 km²
- population totale de 33 millions
- le français et l'anglais sont les deux langues officielles

Une Canadienne sur trois a subi une agression sexuelle. En 2002 seulement, on a rapporté plus de 133 000 agressions sexuelles. Cela représente une agression toutes les quatre minutes.

Même si les femmes autochtones forment seulement 3 % de la population canadienne, elles sont surreprésentées parmi les victimes de violence. L'Association des femmes autochtones du Canada estime qu'au cours des 20 dernières années, au moins 500 femmes autochtones ont été portées disparues dans des communautés d'un bout à l'autre du Canada.

autant des approches à court terme axées sur les services en fonction des besoins que des campagnes de sensibilisation du public à long terme. L'élément clé de ces programmes est de faire passer les survivantes du rôle de victimes à celui d'agentes du changement pour leur donner les moyens de contrôler leur vie et faire la paix avec le passé. Certaines participantes ont constaté des progrès politiques à certains égards dans leur pays, alors que d'autres, notamment en Colombie, en Birmanie et au Soudan où les conflits sévissent toujours, estimaient que la bataille était encore loin d'être gagnée.

Plusieurs programmes prévoient des activités de sensibilisation et de plaidoyer. C'est un élément central parce que la transformation des sociétés patriarcales exige un profond changement des attitudes. La violence sexuelle n'est pas seulement l'affaire des survivantes, mais celle de tout leur entourage. La façon dont les médias présentent le conflit armé peut exacerber ou encourager la brutalité, et dépeindre les femmes uniquement comme des victimes. Dans les pires cas, les médias font un travail de propagande et de déshumanisation; ils accèdent la notion de l'Autre en tant qu'ennemi, attisant la haine. Il est essentiel d'influencer les médias pour présenter une image qui reconnaît du pouvoir aux femmes touchées par la violence.

Dans le travail des organisations et des militantes auprès des survivantes, il peut se creuser un fossé entre les survivantes et leurs alliées. Ces dernières n'ont peut-être pas subi des agressions à aussi grande échelle, ni subi la

même discrimination ou la même oppression. Les participantes cherchaient la meilleure façon de travailler avec les survivantes, y compris celles qui appartiennent aux groupes les plus marginalisés de la société. Comment pouvons-nous être plus sensibles et tisser des liens avec les femmes sur le terrain sans les étiqueter comme des victimes passives? Comment nous positionnons-nous et au nom de qui parlons-nous? Comment être justes, autant pour nous-mêmes que pour les femmes avec qui nous travaillons? Comment éviter que se creuse un fossé entre elles et nous? Ces questions reflètent le désir réel des militantes de reconnaître les différences entre elles et les survivantes avec qui elles travaillent, mais aussi de tenter de combler cet écart par une compréhension accrue.

Plusieurs participantes à la table ronde ont noté l'importance du renforcement des capacités dans leur travail auprès des survivantes et de leurs organisations. À quel point appuyons-nous vraiment les capacités des organisations locales qui incitent les femmes à s'organiser et à s'unir? À quel point appuyons-nous les groupes locaux de survivantes? Comment les survivantes sont-elles perçues par d'autres femmes, par leur communauté et par leurs paires? Malgré ses attraits, l'approche intégrée ne correspond peut-être pas aux capacités des ONG. Sans un solide mouvement de survivantes à la base, on ne peut pas faire grand-chose.

Même si elles vivent dans des sociétés militarisées, en situation de conflit ou d'après-conflit, et qu'elles subissent un niveau élevé de violence sexuelle, les femmes peuvent

souvent s'imposer et devenir des actrices politiques. Cela semble contradictoire que des femmes qui subissent des violences physiques passent à l'action et proposent des solutions – la plupart des gens ne voient pas les victimes dans le rôle d'acteurs politiques. C'est pourtant courant : la douleur et le traumatisme de la violence sexuelle dans un conflit armé peuvent déclencher un processus transformateur. Les femmes victimisées peuvent devenir des agentes politiques. Pour certaines, le fait de devenir actives et politisées est un moyen efficace de lutter contre la victimisation et le traumatisme, même si chacune exprime cette politisation à sa façon. De plus, le laborieux processus d'accès à la justice peut transformer les femmes – elles peuvent raconter leur histoire autrement au fur et à mesure que leur point de vue se politise.

Fait intéressant, la guerre offre souvent de nouvelles possibilités aux femmes pendant que les hommes sont partis. Si le pouvoir, les ressources et les valeurs sont contrôlés par les hommes, c'est eux qui fixent les normes et le prix à payer quand on les défie. La mort des hommes pendant la guerre et leur longue absence de la vie des communautés peuvent redéfinir le pouvoir patriarcal jusqu'à un certain point. Les femmes jouent tout à coup un rôle plus influent et il y a des possibilités de changement social. Le paradoxe du conflit est qu'il peut à la fois renforcer les structures patriarcales et aider à les abattre. Comment le mouvement féministe peut-il accentuer ce potentiel transformateur?

La transformation des femmes – de victimes en actrices politiques – est un cheminement personnel, mais cela peut aussi se refléter dans les structures organisationnelles. Après s'être réunies, avoir tissé des liens de confiance et mis leurs expériences en commun, les femmes décident parfois de mettre sur pied une organisation où militer. Elles peuvent aussi favoriser l'émergence d'une culture adaptée à leurs besoins au sein d'une organisation existante.

Les participantes ont cependant noté qu'elles doivent surmonter des défis stratégiques importants pour préserver l'efficacité des programmes. La *technification* croissante de la coopération internationale risque de dépolitiser les programmes portant sur la violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits armés. La coopération internationale est un outil précieux pour exprimer la solidarité et mobiliser les ressources nécessaires à des programmes importants. La focalisation sur les résultats et la quantification des indicateurs

risquent de compromettre la transformation sociétale à plus long terme et le renversement des structures patriarcales. Nous devons continuer à contester les rapports de pouvoir dans la société sans nous laisser distraire ou dévier de notre route par les tracasseries de la gestion axée sur les résultats et les cadres d'analyse logique.

La société civile a joué un rôle central dans l'orientation et le soutien des programmes en cours. Mais les organisations de la société civile n'abordent pas toutes cet enjeu de la même façon. Ainsi, en Amérique latine, il y a souvent eu des tensions entre les organisations de défense des droits de la personne et les groupes de femmes. Pour les premières, la violence sexuelle dans les conflits armés n'était qu'un élément parmi d'autres – une petite partie de l'ensemble des violations des droits de la personne. Quant à elles, les groupes de femmes estimaient que cet enjeu était au cœur du contrôle de l'État sur leur vie. Celles qui dénonçaient la violence sexuelle étaient accusées de dépolitiser d'autres aspects du conflit, et les autres qui n'en faisaient pas mention étaient plutôt accusées d'être patriarcales. Dans plusieurs pays, on a fait des progrès en vue de surmonter ces divisions et bâtir des alliances solides entre divers mouvements et organisations.

De même, les groupes autochtones et les organisations féministes se sont heurtés sur la question de la violence sexuelle, où la notion de respect de la culture peut reléguer les préoccupations des femmes au second plan. Les femmes autochtones subissent une double marginalisation du fait de leur sexe et de leur race. Par ailleurs, les femmes autochtones ont parfois leurs propres méthodes de guérison et de justice, que l'on peut soutenir.

4. Le rôle de la recherche

Une de nos difficultés est le besoin d'approfondir la réflexion, le savoir et les démarches quant aux multiples formes d'oppression vécues par les survivantes de la violence sexuelle. Il faut porter une attention particulière au recoupement de l'oppression ethnique ou du racisme et de l'oppression fondée sur le sexe dans la vie de femmes qui vivent aussi dans une pauvreté extrême.

– Luz Méndez, Guatemala

La recherche joue un rôle important dans la remise en question de la violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits armés; elle diffuse une information précieuse

sur son caractère généralisé et offre des cadres d'analyse propres à orienter la pratique. Mais l'utilisation de recherches contemporaines pose problème – elles sont souvent hors contexte, dans une langue étrangère et peu utiles aux organisatrices communautaires.

La difficulté en recherche, c'est de transformer les connaissances conceptuelles en projet de recherche concret et pratique. Plusieurs participantes ont dit que la recherche était un phénomène assez récent pour elles et leur organisation. Elles se butent à des obstacles méthodologiques et conceptuels sans avoir les outils requis pour résoudre ce genre de dilemmes – par exemple, comment contourner l'obstacle méthodologique entre violence publique et violence privée et faire le lien conceptuel avec le patriarcat et les rapports de pouvoir. La plupart des organisations citent aussi le caractère multidisciplinaire de leur travail sur la violence sexuelle. Il n'est pas facile de travailler à la fois avec des spécialistes du droit et des spécialistes des services psychosociaux, des défenseurs des droits de la personne et des défenseurs des droits des femmes – chacun avec son approche et son point de vue. Ainsi, après avoir documenté les récits de femmes du Darfour, le *Gender Centre for Research and Training* (Centre de recherche et de formation sur le genre), au Soudan, se demandait comment poursuivre. Les responsables cherchaient le moyen d'analyser et d'utiliser des exemples tirés de la vie de ces femmes sans trahir leur confiance ou les instrumentaliser, ni contribuer encore plus à leur *chosification*. Pour les survivantes, la documentation et la recherche fondées sur une approche méthodologique adéquate peuvent constituer – ou entraîner – un processus profondément transformateur. Comment favoriser cette approche autonomisante?

Par exemple, *Actoras de Cambio* (Consortium des agentes pour le changement)⁴ a mis au point une méthodologie qui permet de révéler la mémoire historique en valorisant le rôle des femmes. Amorcée en mai 2005, l'enquête veut faire connaître l'histoire des femmes violées pendant le conflit armé – leur douleur, leurs expériences et leurs

luttas. Elle veut intégrer la voix des femmes dans la reconstitution de la mémoire historique du Guatemala, citant le rôle de catalyseur joué par *Actoras de Cambio* dans la transformation des femmes. On y analyse la façon dont ces processus de guérison et d'autonomisation ont créé les conditions permettant aux femmes de passer du rôle de victimes à celui d'agentes du changement, capables de contrôler leur histoire, participer aux luttes pour la justice et transformer les conditions de vie de toutes les femmes. Le pouvoir de la documentation a été confirmé par nos homologues birmanes, qui ont réfléchi au processus de préparation de *Licence to Rape*, un rapport qui documente le recours systématique à la violence sexuelle par l'armée birmane.⁵ En plus de favoriser l'auto-

nomisation des femmes, ce processus a eu des répercussions sur la scène politique internationale.

D'autres participantes ont dit comment la pensée féministe a enrichi leur analyse conceptuelle de la

violence sexuelle dans les conflits armés. Elles ont parlé de recherches effectuées par des militantes de divers mouvements sociaux – groupes de femmes, organisations autochtones et groupes de défense des droits de la personne. Des organisations ont participé aux processus et programmes de renforcement des compétences, accompagné les survivantes et les ont aidées à obtenir du soutien psychosocial. Malgré les obstacles, elles ont participé à une approche méthodologique qui a fonctionné pour elles. Les participantes à la table ronde estiment qu'il y a lieu de se pencher sur les failles de la recherche et la façon d'aborder la violence sexuelle, tant sur le plan méthodologique que celui des concepts et de la pratique.

Elles ont déterminé des domaines de recherche potentiels :

- Recherche par pays à partir de l'analyse et la méthodologie féministes en vue de mieux comprendre la violence faite aux femmes et les programmes d'intervention.

Comment mieux comprendre le silence des femmes? Comment l'interpréter – que faut-il faire de ce silence? S'il est issu de la peur ou

⁴ *Actoras de Cambio* est un consortium d'organisations de femmes (Union nationale des femmes guatémaltèques, UNAMG) et d'organisations de défense des droits de la personne et d'organisations pour la santé mentale (Équipe d'études communautaires et d'action psychosociale, ECAP).

⁵ *Licence to Rape*, www.shanwomen.org.

du stigmate, comment transformer ces émotions et ces étiquettes?

- Recherche par pays sur les perceptions de la sexualité selon la culture, la situation socioéconomique, le sexe et l'âge, en portant une attention particulière aux cultures autochtones.

Comment la sexualité est-elle perçue et utilisée dans la société? Comment sert-elle le patriarcat et comment peut-on transformer les normes sexuelles? Quel est le lien entre sexualité et violence sexuelle?

- Documentation des récits et souvenirs de survivantes de la violence sexuelle à partir d'une méthodologie féministe.

- Recherche en collaboration sur l'intégration des questions relatives à la violence sexuelle dans les processus de vérité, justice et réparation.

Le pouvoir de la documentation a été confirmé par nos homologues birmanes. En plus de favoriser l'autonomisation des femmes, ce processus a eu des répercussions sur la scène politique internationale.

Pourrait-on produire un guide des méthodologies en vue d'intégrer les besoins des femmes dans les processus de paix? Comment développer davantage les outils existants? Compte tenu des obstacles linguistiques, comment favoriser le partage des expériences réalisées dans divers contextes en rapport avec les processus de paix, les CVR et les programmes de soutien des femmes?

- Recherche féministe en collaboration en vue de comparer les modèles de violence sexuelle selon le contexte et mieux comprendre les enjeux contextuels.

Comment favoriser la recherche féministe interdisciplinaire à partir de divers points d'entrée – communauté, systèmes juridiques, médias, etc.?

- Recherche sur la violence sexuelle contre les hommes et la violence homophobe dans les conflits armés, y compris la façon dont cette violence s'apparente à la violence faite aux femmes – et la façon dont elle en diffère.
- Recherche sur les agresseurs pour mieux comprendre leur conception et leur perception des causes et de

l'impact du recours à la violence sexuelle.

Qu'est-ce qui donne à l'agresseur la légitimité, le pouvoir ou le prétexte de recourir à la violence sexuelle comme arme de guerre?

- Recherche pour mieux comprendre le continuum général de violence faite aux femmes en fonction du contexte.

Comment faire tomber les obstacles méthodologiques entre le public et le privé, et faire le lien conceptuel entre violence faite aux femmes, patriarcat et rapports de pouvoir? Comment la violence sexuelle en temps de paix devient-elle une arme en temps de guerre?

- Redéfinir des outils de recherche féministes pour refléter l'analyse selon la race et la classe, et explorer des outils pour aborder cet enjeu avec les hommes.

- Explorer la définition des concepts de justice à partir du point de vue des femmes dans divers pays.

5. Orientations futures pour la pratique

De plus en plus, les femmes avec qui nous travaillons veulent s'engager dans des processus juridiques en vue d'obtenir justice. C'est un objectif central de notre travail. Le climat d'insécurité, les menaces et les attaques à l'endroit des défenseurs des droits de la personne se sont aggravés... la criminalité et la violence faite aux femmes ont empiré, y compris la violence sexuelle.... Dans bien des cas, l'accusé – ex-employé de l'armée, ex-milicien ou ex-soldat – vit à proximité ou dans la même communauté que les femmes qui portent leur cause devant les tribunaux.

– Luz Méndez, Guatemala

Comment échapper au cycle de la violence faite aux femmes dans divers contextes culturels marqués par l'exclusion, tout en réalisant des changements plus importants dans les rapports de pouvoir entre hommes et femmes?

– Iliana Estabridis, Pérou

Nous voulons forger des alliances solides entre groupes de femmes, et aussi avec les groupes politiques à majorité masculine.

– Nang Lao Liang Won, Birmanie

Une de nos difficultés a été de mener une campagne internationale efficace contre la violence sexuelle tout en veillant aux intérêts des survivantes sur le terrain.

– Nang Lao Liang Won, Birmanie

Toutes les participantes à la table ronde ont senti que leur réflexion devait se conclure par l'établissement d'orientations futures, exprimant l'espoir que le processus amorcé à Ottawa se poursuive et que leur apprentissage se traduise en résultats tangibles.

Les participantes ont exprimé les préoccupations et besoins suivants en rapport avec leur pratique :

Le temps et l'espace requis pour la réflexion : L'ampleur et l'intensité du travail dans le domaine de la violence sexuelle faite aux femmes laissent peu de temps à la discussion et la réflexion entre paires. Toutes ressentent le besoin de trouver le temps et l'espace requis pour réfléchir au travail réalisé par les divers groupes et les survivantes elles-mêmes, à leurs façons de faire et aux moyens d'améliorer leur pratique. Comment raffiner, approfondir, voire redéfinir le concept de féminisme afin d'appliquer ces idées à notre travail sur le plan conceptuel et pratique? Les participantes veulent multiplier les occasions de porter un regard critique sur le travail accompli.

Solidarité internationale des femmes : Plusieurs participantes ont déploré l'absence d'un mouvement des femmes solide et cohésif à l'échelle mondiale, un espace où échanger des idées, offrir des expériences et participer à des campagnes conjointes. L'édification d'une solidarité féministe est perçue comme une tâche tout aussi importante que semée d'embûches. Du point de vue du Sud, que peut-on attendre des organisations féministes du Nord? Quel est leur rôle et comment sont-elles perçues?

Alliances avec d'autres mouvements : Non seulement y a-t-il peu d'alliances avec d'autres mouvements, mais il existe des tensions et de la concurrence en vue d'obtenir les maigres ressources disponibles et l'attention publique. Les participantes ont appelé à un effort plus concerté de leur part, et de celle des organisations féministes, en vue de tisser des liens avec les mouvements de défense des droits de la personne, les mouvements autochtones, le

monde de la coopération internationale et d'autres intervenantes et intervenants.

Programmes intégrés : Même si plusieurs participantes travaillent avec – et au sein – d'organisations ayant mis sur pied des programmes multidisciplinaires et intégrés, cela reste tout un défi. Pour des motifs liés au contexte, à la politique ou aux ressources, il est parfois problématique d'adopter une approche qui aborde avec les survivantes des éléments multiples à plusieurs niveaux (renforcement des capacités, accompagnement psychosocial, accès à la justice, sensibilisation du public et plaidoyer). Les femmes sortent de la guerre avec des expériences et des besoins divers, chacune avec sa perception de ce qu'elle veut. Quel type d'approche peut englober une telle diversité?

Travail avec les hommes : Plusieurs questions ont été soulevées quant aux possibilités de travailler avec les hommes, y compris les acteurs armés, pour les transformer en agents du changement. L'ambitieux projet de briser le patriarcat, y compris le travail sur la violence sexuelle, ne sera pas pleinement réalisable s'il inclut seulement les survivantes, les militantes et les groupes de femmes. Il faut aussi que des hommes parlent à d'autres hommes de la violence faite aux femmes.

Questions de sécurité : Les situations de conflit et d'après-conflit comportent des enjeux de sécurité différents, mais tout aussi sérieux. Les femmes ont demandé comment on pouvait aborder la question de la sécurité. Les survivantes et les militantes subissent souvent des représailles ou sont menacées de représailles.

Reddition de comptes : L'expérience démontre que même dans les rares cas où les agresseurs sont tenus responsables, on se limite souvent aux soldats qui ont obéi aux ordres. Comment exiger des comptes de ceux qui se trouvent au sommet de la chaîne hiérarchique – ceux qui ont donné les ordres?

Obtenir justice : Les femmes qui ont voulu obtenir justice par les voies juridiques officielles ont trouvé les systèmes et procédures extrêmement lourds aux paliers national, régional et international. Ces systèmes favorisent souvent l'État. Il est évident qu'il faut travailler à des réformes juridiques, malgré le caractère complexe et bureaucratique du processus de changement. Comment faire participer à ce processus les femmes qui sont à l'intérieur du système, les juges et les avocates, celles qui détiennent l'expertise et le savoir? Entretemps, comment

créer un espace pour les femmes dans le cadre des mécanismes actuels? Y a-t-il des outils juridiques *alternatifs* qui peuvent être accessibles? Comment alléger un peu les processus suivis par les commissions de la vérité? Que révélerait une analyse féministe des mécanismes juridiques et judiciaires? Comment développer des mécanismes de rechange pour obtenir justice, du point de vue des femmes? Comment les femmes n'ayant pas accès à l'État – comme les réfugiées – peuvent-elles réclamer justice? Quelle est notre définition de la justice et comment est-elle sans cesse définie et redéfinie en fonction du contexte dans lequel nous vivons?

Coopération internationale : Il est crucial que la communauté internationale des bailleurs de fonds valorise la société civile locale. Les organisations locales de femmes sont un élément crucial du travail d'organisation et de plaidoyer qui peut influencer sur les plus vastes processus et campagnes d'envergure internationale. Pourtant, les organisations locales sont souvent les plus marginalisées – parce qu'elles sont la cible des États et d'autres acteurs armés, ou qu'elles sont mises de côté par les grands acteurs internationaux de l'industrie de l'aide.

Transformation du patriarcat : Où commencer? Comment les mouvements féministes peuvent-ils contribuer à la création d'un espace plus transformateur? Comment faire appel aux hommes féministes, à la société masculine en général et aux factions armées qui ont fait partie des agresseurs en vue de modifier fondamentalement l'équilibre du pouvoir?

Analyse selon la classe et la race : Quelles sont les méthodologies requises sur le plan conceptuel et pratique pour intégrer les questions de race et de classe à l'analyse de la violence sexuelle faite aux femmes dans les conflits armés, ainsi que la violence faite aux femmes en général? Quels sont les fossés? Ainsi, on cite les questions culturelles dans les discussions sur la sexualité et cela crée des tensions. Les femmes autochtones peuvent susciter beaucoup de controverse au sein des organisations de femmes de la majorité en contestant leurs idées sur l'identité autochtone et les privilèges. Comment soutenir le travail des femmes autochtones? Comment aborder cette question de manière rassembleuse avec toutes les femmes – en étant conscientes des enjeux relatifs à la race, la classe sociale ou l'appartenance ethnique?

6. Conclusion

La table ronde a créé un espace de réflexion analytique et stratégique sur le travail en vue de mettre fin à la violence faite aux femmes dans les conflits armés – et dans la vie de tous les jours. Les participantes ont jonglé avec plusieurs tensions :

- Parler de violence sexuelle et l'isoler des autres formes de violence, tout en essayant de la situer sur un continuum de violence faite aux femmes.
- Aborder la violence faite aux femmes pendant ou après un conflit armé, tout en admettant les problèmes que cela comporte de traiter ces deux enjeux comme s'ils étaient distincts.
- Reconnaître l'importance de la guérison personnelle de chacune, tout en incitant les femmes à investir dans des causes symboliques à long terme qui peuvent inspirer la quête de justice et jeter les bases d'une réforme de la justice.
- Reconnaître le besoin de préserver autant que possible la sécurité des survivantes et faciliter leur quête de justice tout en restant conscientes des difficultés et des obstacles que cela comporte.
- Jongler en même temps avec plusieurs stratégies aux niveaux international, régional, national et local.
- Contester le caractère patriarcal des systèmes traditionnels de justice, tout en reconnaissant le besoin de projets adaptés à la culture et menés par la communauté.
- Reconnaître le caractère paradoxal du conflit, qui contribue à la fois au renforcement du pouvoir patriarcal et à son effondrement.

Un élément central pour trouver l'équilibre entre toutes ces tensions fut de reconnaître que la violence faite aux femmes s'exprime sur un continuum. Les participantes considéraient leur travail comme des gestes spécifiques en vue d'éliminer la violence faite aux femmes et transformer les sociétés patriarcales dans lesquelles nous vivons.

Annexe 1: Participantes à la table ronde

La violence sexuelle dans les conflits armés

9-10 septembre 2007

Ottawa

Diana Avila est une journaliste et sociologue péruvienne ayant étudié à l'Université catholique de Lima, au Pérou et à l'Université Essex à Colchester, au Royaume-Uni. Diana est une militante des droits de la personne depuis la fin des années 1980, ayant entre autres travaillé à l'Institut pour la défense légale au Pérou, créé et consolidé le magazine *Ideele* et produit leur rapport annuel sur les droits de la personne. Au moment de sa participation, Diana était la Directrice générale de PCS (*Consejería en Proyectos*, Service d'accompagnement de projets) depuis 1999, et avait aussi été leur conseillère pour la région andine de 1992 à 1999.

Caroline Boudreau a travaillé avec diverses organisations œuvrant auprès des personnes réfugiées au Canada, en Asie et au Moyen-Orient. Elle a aussi été impliquée avec différents groupes défendant les droits humains. Elle fait partie de l'équipe Afrique d'Inter Pares.

Karen Cocq est membre de l'équipe Amérique latine d'Inter Pares. Plus particulièrement, elle est responsable de la programmation en Amérique centrale et au Mexique. Elle a travaillé, voyagé, et vécu dans plusieurs pays de l'Amérique latine. Elle a dévoué de nombreuses années à la justice sociale et à la mobilisation politique au Canada et outremer.

Asha El-Karib était la présidente du GCRT (*Gender Centre for Research and Training*, le Centre de recherche et de formation sur le genre), basé à Khartoum, une institution qui œuvre pour l'égalité entre les sexes, pour la paix et la démocratie et qui cherche à mieux comprendre comment la situation d'iniquité vécue par les femmes a été encore plus exacerbée par le long conflit armé au Soudan. En partenariat avec d'autres organisations de femmes et des groupes pro-démocratie, le Centre s'est engagé à construire un mouvement social solide à même d'influer sur les politiques et de plaider en faveur des droits des femmes et de leur inclusion sociale.

Iliana Estabridis

Nadia Faucher fait partie de l'équipe qui soutient le travail d'Inter Pares en Amérique latine, plus particulièrement les programmes au Pérou et en

Colombie. Elle a vécu et travaillé en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, et elle est impliquée localement avec des groupes de femmes luttant contre les agressions sexuelles faites aux femmes.

María Ysabel Cedano García, est une militante féministe pour les droits de la personne dont l'expérience remonte aux débuts des années 1990. Avocate, diplômée en études sur le genre, détentrice d'une maîtrise en sciences politiques de PUCP, directrice de DEMUS, ayant étudié les droits des femmes, Coordonnatrice du comité d'Amérique latine et des Caraïbes pour les droits des femmes. Au Pérou, elle est membre du point de contact péruvien pour la campagne du 28 septembre pour la légalisation de l'avortement, membre du collectif indépendant des lesbiennes socialistes féministes. Elle a publié nombre d'articles et d'études sur les droits des femmes, en particulier en lien avec le droit à une vie sans violence, droits sexuels et génésiques et autres droits sociaux. Dans son militantisme récent, elle a œuvré auprès de collègues sur les questions de la mémoire, la justice et les réparations pour les femmes qui ont souffert de violence sexuelle durant les conflits armés.

Rachel Gouin s'est, pour de nombreuses années, dédiée à la promotion de la justice sociale pour les filles et les jeunes femmes au Canada. Une écrivaine et une militante, elle fait partie de l'équipe chargée de la collecte de fonds et des rapports avec les donatrices et donateurs d'Inter Pares.

Fahima A. Hashim est la directrice de *Salmmah Women's Resource Centre*, basé à Khartoum. Une militante féministe ayant séjourné à New Delhi en Inde de 1999 à 2001, elle fut grandement inspirée par le mouvement des femmes indiennes. La mission de Salmmah est d'autonomiser les femmes en leur fournissant de l'information et en leur permettant de développer des habiletés basées sur des recherches scientifiques sur le féminisme, la violence faite aux femmes et la sexualité. Salmmah joue un rôle d'importance en matière de recherche, documentation et dissémination du savoir et de l'information sur les femmes et les droits de la personne au Soudan.

Sophie Havyarimana est la directrice pour le Burundi de **ACORD (Association de coopération et de recherche pour le développement)**. ACORD collabore avec des organismes des pays d'Afrique et du Nord pour mobiliser les ressources, soutenir les initiatives locales de développement socioéconomique, la recherche et la formation, de même que les activités de plaidoyer pour promouvoir des rapports plus équitables au sein des communautés et entre elles. ACORD a une longue expérience dans les zones de conflit en Afrique. Sophie fait partie du mouvement pour les droits de la personne au Burundi et est particulièrement active sur la question du droit des femmes. Depuis 2005, elle a contribué à de nombreuses discussions nationales et régionales sur la question des violences sexuelles comme arme de guerre.

Nang Lao Liang Won est une féministe, militante et intellectuelle. Présentement, elle est la Coordinatrice du programme des femmes contre la violence et du Département d'information, de documentation et de recherche à la **WLB (Women's League of Burma, Ligue des femmes de la Birmanie)**. WLB est une coalition de douze organisations pour femmes de diverses origines ethniques. Établie en décembre 1999, la WLB œuvre à augmenter la participation des femmes de la Birmanie dans la lutte pour la démocratie et les droits de la personne. Nang Lao Liang Won collabore avec le Centre d'études sur les femmes à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Chiang Mai en Thaïlande où elle présente différentes classes. Elle est co-fondatrice et demeure une membre conseillère de **SWAN (Shan Women's Action Network, Réseau d'action des femmes shan)**.

Christina Laur est présentement la Coordinatrice du programme sur les droits de la personne pour le bureau d'Amérique centrale et du Mexique pour **PCS (Consejería en Proyectos, Service d'accompagnement de projets)**. Elle a travaillé pour **CALDH (Centro para Acción Legal en Derechos Humanos, Centre pour l'action légale en matière des droits humains)** au Guatemala de 2000 à 2006 en tant que vice-directrice et antérieurement comme coordinatrice de leur programme sur la justice et la réconciliation. Elle a été la Directrice de la collecte de fonds international à l'association **Ak' Tenamit** en 1998-99 et agente de projet avec la Fondation canadienne pour les Amériques à Ottawa, au Canada de 1993 à 1998. Christina détient une maîtrise en science politique de l'Université Guelph et un baccalauréat en sciences sociales de l'Université d'Ottawa.

Luz Méndez était coordonnatrice de **Consortio Actoras de Cambio** (Consortium des agentes pour le changement), qui était à ce moment, formé par deux ONG guatémaltèques, **UNAMG (Union nationale des femmes guatémaltèques)** et **ECAP (Groupe sur les études communautaires et l'action psychosociale)**. Le Consortium a été créé afin d'appuyer la quête de justice et de réparations de femmes ayant survécu à la violence sexuelle durant les conflits armés au Guatemala. Luz est membre du Conseil national pour la mise en œuvre des accords de paix en tant que représentante élue des organisations de femmes guatémaltèques. Membre du conseil consultatif du Fonds mondial pour les femmes, Luz est une ardente défenseuse à l'échelle internationale pour la pleine participation des femmes dans les processus de paix.

Rita Morbia a vécu en Afrique australe et est une militante pour l'environnement. Elle s'occupe des programmes réalisés en Asie à **Inter Pares**.

Claudia Paz

Claudia Ramirez est une avocate spécialisée dans les droits de la personne et le droit public. Elle est employée comme vice-directrice à la **Corporación Sisma Mujer**. Directrice du programme sur la justice et la violence faite aux femmes. Elle a acquis de l'expérience en tant que consultante sur les droits de la personne, et en particulier les droits des femmes. Elle est chercheuse, enseignante et modératrice de processus de formation sur les thèmes de justice, genre et droits des femmes, droit international humanitaire, et formation sur les thèmes de participation politique et sociale.

Samantha Sams est présentement la coordonnatrice régionale pour le bureau de **PCS (Consejería en Proyectos, Service d'accompagnement de projets)** pour l'Amérique centrale et le Mexique. Ancienne coordinatrice pour le programme sur les droits de la personne de PCS. Elle détient une maîtrise en études sur l'Amérique latine (sociologie et science politique) de l'Université de Londres, en Angleterre et un baccalauréat en littérature anglaise de l'Université **Queen's, Canada**. Une féministe, chercheuse sociale, et militante pour les droits de la personne, Samantha habite au Guatemala depuis 11 ans, oeuvrant au sein d'organisations locales et internationales et participant aux mouvements contre la violence et l'impunité.

Maria Eugenia Sanchez est une féministe et sociologue spécialisée sur les affaires municipales. Elle a travaillé pendant 25 ans à la *Casa de la Mujer*, un centre pour femmes où elle a exploré les thèmes de la violence faite aux femmes, les droits de la personne, le plaidoyer et la démocratie à partir des perspectives des femmes. Elle a pris part à de nombreuses consultations nationales et a pris parole lors d'événements nationaux et internationaux sur les thèmes de la violence faite aux femmes, la consolidation de la paix et la démocratie. Elle est présentement la coordonnatrice du programme de plaidoyer à la *Casa de la Mujer*, où elle développe des positions officielles et des tactiques de pression avec divers acteurs politiques et sociaux. Maria Eugenia est aussi membre de la *Coordinación Nacional de la Ruta Pacífica de las mujeres*, une organisation nationale de femmes. Elle a également enseigné en administration publique.

Zipporah Sein était Secrétaire exécutive de la KWO (*Karen Women's Organization*, Organisation des femmes karen) au moment de sa participation. Membre de la WLB, KWO vise à maintenir la dignité des femmes karen et à reconstruire les liens de solidarité communautaire que l'armée birmane a tenté de détruire. KWO porte assistance aux femmes à travers des formations, des services de garderie et d'éducation, des formations au leadership, en offrant des ressources pour les nouvelles mères dans les camps et en apportant soin et appui aux femmes ayant souffert de la torture ainsi que d'abus physiques ou sexuels. En 2004, KWO a publié, *Shattering Silences*, un rapport documentant l'utilisation systématique du viol comme stratégie de guerre par l'armée birmane dans l'État Karen. Le rapport fut lancé à la Commission des droits de la personne des Nations unies pour centrer l'attention internationale sur la situation des femmes dans l'État Karen en Birmanie.

Kimberly Stanton est la représentante de la Colombie pour PCS (*Consejería en Proyectos*, Service d'accompagnement de projets), une agence internationale de coopération d'organisations non-gouvernementales qui travaille avec des populations déplacées à l'interne et affectées par les guerres. Elle détient un doctorat en science politique de l'Université de Chicago, avec une spécialisation en politique comparative et théorie démocratique. Elle a débuté sa carrière dans la fonction publique, a enseigné à l'université et a travaillé pendant plusieurs années comme chercheure et agente de recherche à la *John D. and Catherine T. MacArthur Foundation*,

avec des responsabilités pour les fonds alloués en appui aux processus de paix en Amérique centrale, aux relations entre les États-Unis et Cuba, ainsi que sur la gouvernance internationale et les droits de la personne. Par la suite, elle a travaillé comme directrice du programme sur les droits de la personne au *Robert F. Kennedy Memorial*, et comme vice-directrice et directrice des études au *Washington Office on Latin America*. Elle a travaillé comme consultante pour de nombreuses fondations et pour la Banque Interaméricaine de Développement. Elle est membre de l'Association des études sur l'Amérique latine et des femmes en sécurité internationale.

Jean Symes soutient le travail réalisé par Inter Pares en Amérique latine. Par le passé, elle a travaillé à la défense et à la surveillance des droits de la personne, à l'élaboration des politiques sociales et à la planification financière.

Giulia Tamayo (Pérou). De 2005 à 2007, elle a été membre du Comité International sur les politiques (ICP) d'Amnistie Internationale. Elle est présentement responsable de la recherche et des politiques à Amnistie Internationale en Espagne. Entre 2000 et 2007, elle était responsable du département sur les campagnes et la recherche à Amnistie Internationale en Espagne. D'octobre 2003 à avril 2004, elle fut consultante pour le secrétariat international d'Amnistie Internationale sur la question de violence sexuelle durant le conflit armé en Colombie. Elle a été responsable pour les enquêtes et la documentation des violations des droits de la personnes de femmes péruviennes et a aussi développé des rapports sur la violence faite aux femmes et les impacts des conflits armés sur les femmes en Amérique latine, tout en travaillant avec Flora Tristan (un centre pour femmes) 1984-1998 et CLADEM (*Comité de América Latina y el Caribe para la defensa de los Derechos de la Mujer*) 1987-2000. En 2000, Amnistie Internationale, Amérique du Nord, lui a décerné le prix Ginetta-Sagan.

Elle est avocate, avec un diplôme en droit de la *Pontificia Universidad Católica*, Pérou, et des études doctorales ainsi qu'un diplôme d'études supérieures (DEA) sur les droits fondamentaux (droit public international) à la *Universidad Carlos III*, Madrid.

Rebecca Wolsak s'occupe des programmes réalisés en Asie, plus particulièrement en Birmanie. Après avoir passé cinq ans à travailler à la frontière de la Birmanie, elle est rentrée au Canada pour travailler avec Inter Pares.

Inside back cover - blank

